

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : MASTIC GLR PU.
Code produit : 492030, 492034, 492032, 492036

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Emploi de la préparation: Étanchement.
Utilisations contre indiquées : Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom: LR ETANCO SAS
Rue: Parc Les Erables - Bâtiment 1 - 66 route de Sartrouville - BP49
Code postal/Ville: 78231 Le Pecq
Pays: France
Téléphone: +33 (0)1 34 80 52 00
Fax: +33 (0)1 30 71 01 89
Site web: <http://www.etanco.eu>
Email: commercial.france@etanco.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Mentions de danger (H)
 Resp. Sens. 1	H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement
Identificateurs du produit

Danger
4,4'-diisocyanate de diphénylméthane
Bis[2-[2-(1-méthylethyl)-3-oxazolidinyl]ethyl] hexan-1,2-diylbiscarbamate
Bis(1,2,2,6,6-pentaméthyle-4-pipéridyle)sébacate.

Mentions de danger

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH204 - Contient des isocyanates. Peut déclencher une réaction allergique.

Mises en garde - Généralités
Mises en garde - Prévention
Mises en garde - Réponse

P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

Mises en garde - Stockage
Mises en garde - Élimination

-
P501 - Jeter le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationales applicables.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Substance	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics N°CAS: N°EC:919-857-5 N°IDX: Reg.nr.: 01-2119463258-33-XXXX	1.0% ≤ C ≤ 2.99%	H226 : Liquide et vapeurs inflammables. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges	-	[1]
4,4'-diisocyanate de diphenylméthane N°CAS:101-68-8 N°EC:202-966-0 N°IDX:615-005-00-9 Reg.nr.: 01-2119457014-47-XXXX	C < 1.0%	H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H335 : Peut irriter les voies respiratoires H315 : Provoque une irritation cutanée. H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H332 : Nocif par inhalation. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 %	[1]
Bis[2-[2-(1-méthylethyl)-3-oxazolidinyl]éthyl] hexan-1,2-diylbiscarbamate N°CAS:59719-67-4 N°EC:261-879-6 N°IDX:	C < 1.0%	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	-	-
Bis(1,2,2,6,6-pentaméthyle-4-pipéridyle)sébacate N°CAS:41556-26-7 N°EC:255-437-1 N°IDX:	C < 0.2%	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	-	-

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3.2. Mélanges

Pas de données disponibles

3.3. Remarque

Pas de données disponibles

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation	:	Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme. Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Après contact avec la peau	:	En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	:	Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
En cas d'ingestion	:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
--------------------------------	---	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie : Monoxyde de carbone (CO). Oxyde d'azote (NO_x). Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure. Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire.

5.4. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante. Porter un appareil de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucune exigence particulière.

Précautions pour le stockage en commun

non nécessaire

Informations complémentaires sur les conditions de stockage

Autres indications sur les conditions de stockage : néant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Substance	Valeur	Unité	Type
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate CAS : 101-68-8 (BE)	0.052	mg/m ³	Valeur limite d'exposition (8 heures)
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate CAS : 101-68-8 (BE)	0.005	ppm	Valeur limite d'exposition (8 heures)
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate CAS : 101-68-8 (FR)	0.2	mg/m ³	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate CAS : 101-68-8 (FR)	0.02	ppm	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate CAS : 101-68-8 (FR)	0.1	mg/m ³	Valeur limite d'exposition (8 heures)
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate CAS : 101-68-8 (FR)	0.01	ppm	Valeur limite d'exposition (8 heures)

Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

Équipement de protection individuelle



- Protection des yeux et du visage : Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- Protection de la peau : Protection des mains: Non nécessaire.
Protection des mains: Non nécessaire.
- Protection respiratoire : Appareil de protection respiratoire: En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

8.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Solide
Apparence :	Pâteux
Couleur :	Divers, selon la teinte
Odeur :	Légère
Seuil olfactif :	Non déterminé
pH :	Non déterminé
Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non déterminé
Point d'éclair :	71°C
Taux d'évaporation :	Pas de données disponibles
Inflammabilité :	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité de vapeur :	Non déterminé.
Densité relative :	Densité à 20 °C: 1,4 g/cm ³
Solubilité(s) :	Soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau (journal KOC) :	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité :	Température d'inflammation : 420 °C ; Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition :	Non déterminé.
Viscosité :	Non déterminé.
Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes :	Pas de données disponibles

9.2. Autres informations de sécurité

Limites d'explosion :
Inférieure : 0,1 Vol %.
Supérieure : 0,2 Vol %.
Teneur en solvants : Solvants organiques 0,2 %.
Teneur en substances solides : 69,1 %.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.2. Toxicité cutanée aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.3. Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange

Espece : Souris
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'administration : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : 4
Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:	-	>	366	mg/L

Conclusion : Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.4. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.5. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.6. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
-	-	-

Conclusion : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Substances

Pas de données disponibles

11.7. STOT RE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.8. STOT SE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.9. STOT RE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.10. Carcinogénicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.11. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.12. Génotoxicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.13. Génotoxicité in vitro

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.14. Sensibilisation respiratoire

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de données disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Indications générales : Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages

Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés :

-Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

13.2. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas dangereux pour le transport selon les normes ADR, ADN, IMDG, IATA.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Pas de données disponibles

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de données disponibles

14.4. Groupe d'emballage

Pas de données disponibles

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin : Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 20, 52a, 56a

Réglementations nationales

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux. Pour le marché de la Suisse, on fait référence à la ordonnance RS 814.600 sur le traitement des déchets.

Règlement : Tableaux des maladies professionnelles

Substance	CAS	TMP N°
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate	101-68-8	RG: 62

RG 62: Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

15.3. Informations complémentaires

Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant.

SECTION 16: Autres informations

Date de création : 21/09/2019
Date de version : 21/09/2019
Date d'impression : 21/09/2019

16.1. Indication des changements

Pas de données disponibles

16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route. IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods. IATA: International Air Transport Association. GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals. EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances. ELINCS: European List of Notified Chemical Substances. CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society). LC50: Lethal concentration, 50 percent. LD50: Lethal dose, 50 percent. PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative.

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Pas de données disponibles

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

Pas de données disponibles

16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens. 1	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Acute Tox. 4 INHALATION	Nocif par inhalation.
H334	Resp. Sens. 1	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	STOT SE 3 H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	STOT SE 3 H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges
H351	Carc. 2	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	STOT RE 2	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Aquatic Acute 1	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Aquatic Chronic 1	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH204		Contient des isocyanates. Peut déclencher une réaction allergique.

16.6. Conseils de formation

Pas de données disponibles

16.7. Informations complémentaires

Service établissant la fiche technique : SCP. Contact : Dr. B. Brina c/o Kerakoll S.p.A. tel. +39-0536-816511 fax +39-0536-816581.

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.